

LA NOUVELLE SPA DE GENNEVILLIERS



Présentation du projet

26/06/2024

1

DGAUE / DPO

LA SPA EN QUELQUES MOTS :



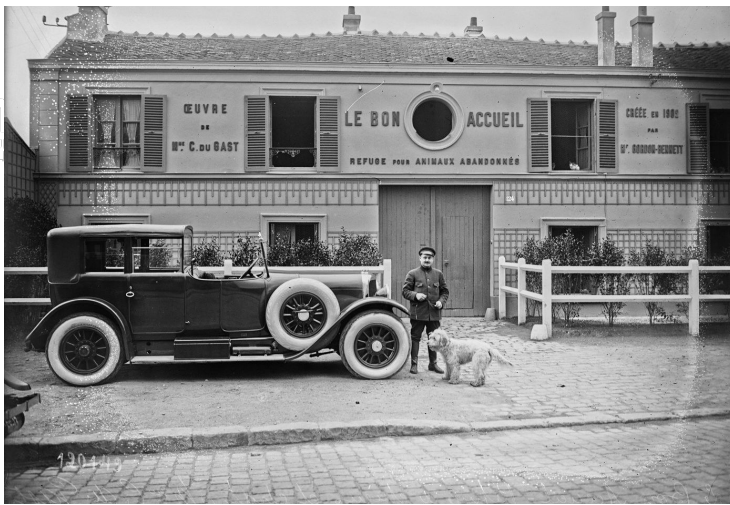
La SPA est installée sur le site Grammont à Gennevilliers depuis 1903.

Pendant plus d'un siècle, ce site a été le symbole de l'association et reste son seul refuge de petite couronne.

Les conditions de travail des salariés et bénévoles ainsi que l'accueil des animaux sont depuis longtemps très dégradées et sont le signe d'un autre temps.

L'idée du transfert de la SPA est née il y a plus de 25 ans et a été finalisé en 2005.

Toutefois la dynamique de déménagement a été mise à rude épreuve avec l'instabilité des gouvernances (présidents et directeurs généraux), qui n'avaient de cesse de remettre en cause le projet de transfert ainsi que ses modalités (juridiques, financières et techniques). L'association a même été mise sous administrateur judiciaire pendant quelques années.





C'est en 2018, sous l'impulsion de son nouveau Président M. Jacques Charles Fombonne que le processus s'est enfin stabilisé. Le permis de construire et le dossiers ICPE sont déposés et obtenus en 2019.

Un PC modificatif a été déposé mi 2020 pour tenir compte des évolutions du projet et obtenu début 2021.

La régularisation du foncier est intervenue mi-2021, suivant un principe d'échange sans soulte des terrains des Petits Marais appartenant à la SEMAG 92 contre le foncier de l'actuel site de la SPA avenue du Général de Gaulle qui sera aménagé dans le cadre de la ZAC Sud Chanteraines.



Les travaux de construction du refuge ont démarré en décembre 2021 et devait durer 24 mois.

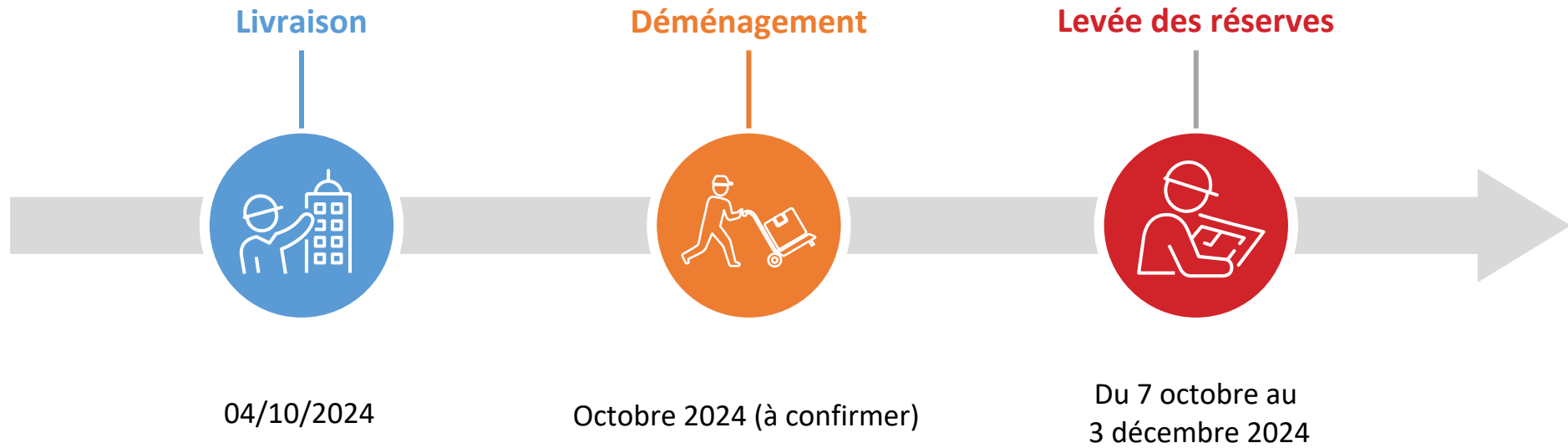
Malheureusement l'entreprise générale CG City a été mise en redressement fin 2022 et en liquidation en février 2023 (contexte économique particulièrement complexe : inflation, approvisionnement des matériaux etc...).



Les travaux ont repris en septembre 2023 avec de nouvelles entreprises. Le chantier a connu de nouvelles difficultés liées au dallage du site provoquant un nouveau retard. La livraison initialement prévue en mai 2024 est de nouveau décalée à octobre 2024 et le transfert de la SPA en novembre 2024.

Ces retards successifs ont considérablement impacté l'avancement opérationnel de la ZAC Sud Chanteraines et nécessité une adaptation continue...

PLANNING :



Planning communiqué par l'OPC de la SPA au 15 juin 2024.

LES TRAVAUX DE LA SPA AYANT DU RETARD, INCIDENCES SUR LES TRAVAUX :

